

Communiqué

L'inscription des l'IOB "Crédit Populaire d'Algérie" et la société "Tell Markets" en tant que Promoteur en Bourse

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) annonce l'inscription des IOB Crédit populaire d'Algérie et la société Tell Markets en qualité de Promoteurs en Bourse, conformément aux dispositions du règlement COSOB n° 23-04 du 25 octobre 2023 relatif au règlement général de la bourse des valeurs mobilières.

Selon les dispositions du règlement susmentionné, toute société souhaitant procéder à l'admission de ses titres de capital ou de créance aux négociations sur le compartiment de croissance ou émergent de la bourse d'Alger doit désigner un Promoteur en Bourse pour une période de cinq (5) ans.

Le rôle principal du Promoteur en Bourse est d'assister la société lors de l'émission des titres, en préparant l'opération d'admission et en veillant à ce que toutes les obligations d'information légales et réglementaires soient respectées.

Alger le, 26 Février 2026

